



AirRegioun – Fir méi Liewensqualitéit

Convention für eine koordinierte und integrierte Entwicklung
der an den Flughafen von Luxemburg angrenzenden Gemeinden

Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif
des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg



AirRegioun
Fir méi Liewensqualitéit

Vorwort

Préface



Ministre du Développement durable et des Infrastructures

En concordance avec les principes du programme directeur d'aménagement du territoire et le concept intégré de l'IVL (Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept für Luxemburg), la convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg, signée le 21 juillet 2008, entre le ministère du Développement durable et des Infrastructures et les cinq communes de Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et la Ville de Luxembourg vise un développement commun de l'espace formé par l'agglomération est du centre-ville. Cet espace est fort caractérisé par la présence de l'Aéroport de Luxembourg, un maillon important du développement économique du Grand-Duché de Luxembourg. Ensemble avec les communes signataires je m'engage à un aménagement durable du territoire en veillant à une urbanisation concertée et équilibrée de l'espace d'une part et à la cohésion sociale et économique d'autre part et ceci dans le respect de l'environnement naturel et humain.

Claude WISELER



Commune de la Ville de Luxembourg

La AirRegion avec l'aéroport international du Findel ne forme non seulement un pôle économique d'importance nationale ayant connu ces dernières décennies une croissance dynamique considérable, mais il constitue également une des portes d'entrée de la Ville de Luxembourg. Ainsi, la Ville de Luxembourg étant particulièrement attachée à son développement, qui ne peut se développer que de manière interactive. Pour la Ville de Luxembourg, la convention est le garant d'une coopération intercommunale dans les domaines importants que sont la mobilité, le développement économique et urbain.

Paul Helminger



Commune de Niederanven

Les communes de la vallée de la Syre sont depuis longtemps en collaboration étroite. La signature de la convention des communes limitrophes de l'aéroport avec la Ville de Luxembourg et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures en 2008 a donné naissance à une collaboration encore plus intensive et à une évolution future de toute la région. La convention représente une opportunité pour la cohérence spatiale et urbaine, pour le développement de nouvelles zones économiques et d'une gestion durable ainsi que pour la préservation et la promotion de la qualité de vie de ce territoire.

Weydert Raymond



Commune de Schuttrange

Pendant les décennies passées nos communes ont su se développer et offrir à nos citoyens une belle qualité de vie. Ceci principalement par la construction des infrastructures publiques comme entre autres les maisons relais et crèches, la création de zones d'activités et d'emplois, ainsi que la réalisation de logements. Il a également été tenu compte du développement durable et de la protection de la nature. Or, certains problèmes, comme par exemple celui du trafic dans nos localités, ne pourront être gérés que de façon coordonnée avec nos communes voisines. Il est primordial de se concerter et de planifier ensemble pour un développement régional. Ainsi je suis persuadé que nous réussirons à mieux profiter de nos forces et de nos efforts communs pour un avenir sain et serein.

Claude Marson



Commune de Contern

Depuis plus de 25 ans, la coopération régionale existe entre les communes de syndicat SIAS, et deux autres syndicats pour une piscine et l'épuration des eaux ont été créés ces dernières années. Avec l'actuelle Convention, et depuis presque trois années, les communes de la Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg ont pour but d'analyser, de planifier et de coordonner l'évolution des domaines de la mobilité, du développement économique et urbain, de paysage et tourisme, et de la coopération intercommunale. Il est évident que les communes ne sauront gérer ces domaines que dans le cadre d'une coopération régionale. La commune de Contern salue et soutient cette initiative et remercie les autres partenaires de la convention.

Jean-Pierre Schmitz



Commune de Sandweiler

Construisons ensemble notre avenir!

Pour les responsables politiques de la commune de Sandweiler, il n'y a pas de doute, la collaboration régionale a des effets positifs pour notre développement économique, écologique et social.

Charles Unsen

Die Convention

La Convention

› Interkommunale Zusammenschlüsse als Teil der landesweiten Planung

In vier Regionen, die für die Entwicklung des Landes insgesamt von besonderer Bedeutung sind, wurden von den jeweiligen Kommunen gemeinsam mit dem Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung, Conventions für eine interkommunale und nachhaltige Entwicklung vereinbart. Hierzu zählen die sechs Gemeinden der Nordstad (Colmar-Berg, Schieren, Ettelbruck, Diekirch, Bettendorf, Erpeldange), die fünf Gemeinden des Alzettetals (Lintgen, Lorenzweiler, Mersch, Steinsel, Walferdange) sowie die Agglomeration um die Stadt Luxemburg mit dem DICI-Raum (Bertrange, Hesperange, Leudelange, Stadt Luxemburg, Strassen) und der AirRegion (Contern, Niederanven, Stadt Luxemburg, Sandweiler, Schüttringen). Die „Convention für eine koordinierte und integrierende Entwicklung der an den Flughafen von Luxemburg angrenzenden Gemeinden (AirRegion)“ ist der „jüngste“ dieser Conventionsräume.

Die AirRegion umfasst das Gebiet der vier Gemeinden Contern, Niederanven, Sandweiler, Schüttringen sowie den südöstlichen Bereich der Stadt Luxemburg mit den Stadtteilen Bonnevoie, Hamm, Cents und Pulvermühle. Zusammen mit dem Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen will man mit der unterzeichneten Convention eine bessere Zusammenarbeit erreichen und so anstehende Herausforderungen gemeinsam angehen und sich ergebende Chancen nutzen.

› Die AirRegion

Der Landschaftsraum östlich der Stadt Luxemburg rund um den Flughafen und westlich der Syre von Niederanven bis Contern bildet die AirRegion. Wald und Wiesen, Feuchtgebiete und Trockenrasen in einer hügeligen, nach wie vor ländlich geprägten Region in unmittelbarer Nähe zur Hauptstadt bieten vielfältige Optionen für Wohnen und Freizeit. Nicht zuletzt bedingt durch die hohe Anzahl an Gewerbegebieten mit ihren Arbeitsplätzen spielt der Verkehr in der AirRegion eine zentrale Rolle mit all seinen positiven und negativen Auswirkungen für Autofahrer und Fußgänger, Radfahrer und Pendler, Anwohner und Parkplatzsuchende.

Hier wohnen fast 40.000 Menschen auf einer Fläche von knapp 86 Quadratkilometern. Auf gut 3% der Fläche Luxemburgs sind dies 5% der Arbeitskräfte und 7% aller Einwohner des Landes.

› Les coopérations intercommunales comme partie intégrante de la planification à l'échelle nationale

Dans quatre régions, ayant un rôle clé pour le développement du pays, des Conventions pour un développement intercommunal durable et intégratif ont été signées par les communes concernées et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire. Il s'agit notamment des six municipalités de la Nordstad (Colmar-Berg, Schieren, Ettelbruck, Diekirch, Bettendorf, Erpeldange), les cinq municipalités de la vallée de l'Alzette (Lintgen, Lorenzweiler, Mersch, Steinsel, Walferdange) et l'agglomération autour de la Ville de Luxembourg avec l'espace DICI (Bertrange, Hesperange, Leudelange, Ville de Luxembourg, Strassen) et la AirRegion (Contern, Niederanven, Ville de Luxembourg, Sandweiler, Schuttrange). La «Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg (AirRegion)» est la «plus jeune» des régions de Conventions.

La AirRegion couvre le territoire des quatre communes de Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange ainsi que la partie sud-est de la Ville de Luxembourg, à savoir les quartiers de Bonnevoie, Hamm, Cents et Pulvermuhl. Le but, par le biais de la signature de la Convention, est de travailler en collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et, ainsi, d'atteindre une meilleure coopération, relever de nouveaux défis ensemble et saisir les opportunités qui se présentent.

› La AirRegion

Le paysage à l'est de la Ville de Luxembourg autour de l'aéroport et à l'ouest de la Syre de Niederanven à Contern forme la AirRegion. Bois et prés, zones marécageuses et pelouses sèches dans une région vallonnée et encore imprégnée de ruralité, à proximité immédiate de la capitale, offrent de nombreuses possibilités d'habitat et de loisirs. Notamment en raison du nombre élevé de zones industrielles avec leurs emplois, le trafic dans la AirRegion joue un rôle central avec toutes ses implications positives et négatives pour les automobilistes et les piétons, les cyclistes et les déplacements pendulaires, les résidents et la demande de stationnement.

Près de 40.000 personnes vivent sur cette zone d'un petit peu moins de 86 km². Sur 3 % de la surface du Luxembourg se concentrent 5 % des emplois et 7 % des habitants du pays.

Aufgaben und Lösungen

Tâches à accomplir et solutions

Die Gemeinden Contern, Niederanven, Sandweiler und Schüttringen organisieren schon viele Jahre im Rahmen des SIAS-Syndikats bspw. Umweltfragen und Abfallentsorgung gemeinsam.



Die zunehmenden Verkehrsprobleme in diesem zentralen, dynamischen Raum rund um den Flughafen erfordern ebenso wie Fragen der zukünftigen Gewerbe- und Siedlungsentwicklung eine weiterreichende

interkommunale Kooperation, in die nun auch die östlichen Bezirke der Stadt Luxemburg und das Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung eingebunden sind.

> Gemeinsame Raumentwicklung

Durch den Zusammenschluss im Rahmen der Convention können Fragestellungen gemeinsam angegangen werden, die als Einzelgemeinde so nicht möglich gewesen wären. Fragen des PKW- Schleich- und Parkverkehrs oder die Radwegvernetzung zwischen den Gemeinden und der Stadt Luxembourg zum Beispiel lassen sich gemeinsam besser lösen. Die Unterzeichnung der

Convention über diese Zusammenarbeit erfolgte im Juli 2008.

Die Conventionspartner erarbeiteten in 2009 ein gemeinsames Arbeitsprogramm, das konkrete Aufgaben und Ziele und die für die Zusammenarbeit notwendige Organisationsform enthält. Dieses Arbeitsprogramm wurde im Frühjahr 2010 von den politischen Gremien angenommen und verabschiedet.

Les communes de Contern, Niederanven, Sandweiler et Schutrange travaillent déjà ensemble depuis de nombreuses années dans le cadre du syndicat SIAS et gèrent en commun, entre autres, les questions environnementales et la gestion des déchets.

Les problèmes toujours plus présents de circulation dans cette zone centrale et dynamique, limitrophe de l'aéroport, nécessitent, tout comme les questions de développements futurs de zones d'activités et d'habitat, une coopération intercommunale encore plus étroite, dans laquelle les quartiers est de la Ville de Luxembourg et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire, sont désormais intégrés.

> Un développement d'espace commun

Grâce à la coopération dans le cadre de la Convention, il est aujourd'hui

possible d'aborder des questions communes, ce qui n'aurait pas été possible pour une commune isolée. Ainsi, certains points comme le stationnement et la circulation contournante, ou le maillage des pistes cyclables entre les communes et la Ville de Luxembourg peuvent être mieux gérés ensemble.

La signature de la Convention concrétisant cette coopération a eu lieu en juillet 2008. Les partenaires de la Convention ont mis au point en 2009 un programme de travail commun, qui établit les objectifs et tâches concrètes ainsi que les formes d'organisation nécessaires à cette collaboration. Ce programme

a été étudié et adopté par les instances politiques.



Die Convention auf dem Weg

La Convention en cours de réalisation

Der Willen zur Zusammenarbeit wurde durch die Unterzeichnung einer Convention im Juli 2008 bekräftigt. Daraus wurde dann mit Unterstützung einer externen Prozessbegleitung und Moderation ein gemeinsames Arbeitsprogramm entwickelt, das konkrete Aufgaben und Ziele sowie die für die Zusammenarbeit notwendige Organisationsformen beschreibt. Das Arbeitsprogramm setzt Schwerpunkte in den Themen:

- Mobilität
- Gewerbe- und Siedlungsentwicklung
- Landschaft und Tourismus
- Formen der Zusammenarbeit

> Organisation der Convention

Vertreter aus Verwaltung und Politik, Gemeinden und Ministerien treffen sich in unterschiedlicher Häufigkeit, identifizieren Stärken und Schwächen, entwickeln Ideen, vergeben Gutachten und Untersuchungen, organisieren Befragungen und initiieren Projekte, die dann von allen Gemeinden gemeinsam umgesetzt werden.

In einem technischen und einem politischen Ausschuss werden die Ergebnisse der Arbeitsgruppen koordiniert. In einer „**Begleitgruppe**“ mit in- und ausländischen Experten werden die Arbeit der Convention reflektiert

und Vorschläge bei der Auswahl und Umsetzung geeigneter Themen unterbreitet.

Über Flyer, Plakate und Broschüren sowie über das Webportal airregioun.lu können sich die Bürgerinnen und Bürger über die Convention informieren.

In der Werkstatt „**Gemeinsame Raumentwicklung**“ werden gemeinsam mit allen Beteiligten und den Bürgern die bisherigen Arbeiten vorgestellt und diskutiert.

La volonté de coopération intercommunale a été concrétisée par la signature d'une Convention en juillet 2008. Un programme de travail commun, établissant les tâches concrètes et les objectifs ainsi que les formes d'organisation nécessaires à la coopération ont alors été développés avec le soutien d'un groupe d'accompagnement de projet et d'une modération. Ce programme établit les axes principaux selon les thèmes suivants:

- Mobilité;
- Développement des zones d'activités et d'habitat;
- Paysage et tourisme;
- Formes de la coopération.

> Organisation de la Convention

Des représentants de l'administration et de la politique, des

communes et des ministères se rassemblent à une fréquence variable, identifient les forces et les faiblesses, développent de nouvelles idées, lancent des expertises et des études, organisent des enquêtes et sont à l'initiative de projets qui sont ensuite réalisés communément par les communes.

Les résultats de ces groupes de travail sont ensuite coordonnés par une commission technique et politique. Le travail de la Convention est analysé par un **groupe d'accompagnement** constitué d'experts nationaux et internationaux, qui fait une proposition pour une sélection et adoption de thèmes appropriés.

Les habitantes et habitants peuvent s'informer sur la Convention



par le biais de dépliants, affiches et brochures ainsi que via le portail internet www.airregioun.lu. Le travail effectué jusqu'ici est présenté et débattu avec tous les habitants et les personnes concernées lors de l'atelier «**développement intercommunal**».

Arbeitsgruppe

Mobilität

Diese Arbeitsgruppe setzt sich zusammen aus Vertretern der fünf Kommunen, des Ministeriums für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung, sowie der Administration des Ponts et Chaussées und des Verkéiersverbonds.

Ziel ist es, einen strategischen Entwicklungsrahmen für die Verkehrsentwicklung des Gesamttraumes des Flughafengebietes und der angrenzenden Gemeinden zu erarbeiten. Die Arbeitsgruppe begleitet und unterstützt die Erarbeitung einer Mobilitätsstudie, die zur Zeit durch ein externes Planungsbüro erarbeitet wird, durch den Input lokaler Verkehrsziele, Entwicklungsvorhaben, Anforderungen und ortsspezifischer Interessen. Angestrebt wird insbesondere, gemeindeübergreifende Entwicklungen voranzutreiben, den motorisierten Individualverkehr (MIV) zu verringern und den öffentlichen Verkehr (ÖV) sowie die sanfte Mobilität (Fuß- und Radverkehr) zu fördern.

Themen der Arbeitsgruppe Mobilität

- Verkehrsentlastung der Anwohner der Gemeinden
- Optimale Erreichbarkeit von Arbeitsplätzen
- Optimale Erreichbarkeit von Nahzielen zu Fuß bzw. per Rad
- Minimierung der Gesamtkosten
- Erreichung der nationalen Ziele bzgl. des Modal Split (Verkehrsmittelwahl)
- Schaffung einer nachhaltigen Raumstruktur durch: Verkehrsverringerung und -verlagerung, Management des ruhenden Verkehrs / Parkraummanagement sowie Abstimmung, Vertaktung, Kooperationen und Öffentlichkeitsarbeit.

Vorgesehen ist im Rahmen der Mobilitätsstudie die Bearbeitung der Punkte:

- Raumstruktur und -entwicklung
- Verkehrsangebot und -nachfrage
- Mängelanalyse und Anforderungen

Daraus wird dann eine Mobilitätstrategie erarbeitet.

Mobilitätsstudie für die AirRegion

In einem ersten Workshop wurde der anzustrebende Modal Split (Verteilung des Verkehrs auf die verschiedenen Verkehrsträger wie Auto, Bus, Rad usw.) diskutiert und die Möglichkeiten für Verlagerungen des Verkehrs aufkommens betrachtet. Aufbauend darauf wird nun eine Stärken/Schwächen Analyse des Conventionsraums bearbeitet, aus der dann die verschiedenen Maßnahmen entwickelt werden. Die Bevölkerung wird in die Ausarbeitung des Mobilitätskonzeptes über Diskussionsrunden, die im Rahmen eines Begleitausschusses organisiert werden, mit eingebunden.





Groupe de travail Mobilité

Ce groupe de travail est composé de représentants des cinq communes, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire, ainsi que de l'Administration des Ponts et Chaussées et du Verkéiersverbond.

L'objectif est de mettre au point un cadre stratégique de conception pour le développement du transport de toute la zone de l'aéroport et des communes environnantes. Le groupe de travail fournit un soutien pour l'élaboration d'une étude de mobilité, actuellement établie par un bureau externe de planification, selon les axes du transport local, des projets de développement, des exigences et intérêts propres du site. Le but est avant tout de favoriser les développements intercommunautaires pour réduire le transport privé motorisé (MPT) et de promouvoir les transports publics (TP) et la mobilité douce (piétons et cyclistes).

Thèmes du groupe de travail « Mobilité »

- Réduction du trafic au bénéfice des habitants des communes ;
- Accessibilité optimale des lieux de travail ;
- Accessibilité optimale des destinations proches à pieds ou en vélo ;
- Réduction des coûts globaux ;
- Obtention des objectifs nationaux concernant la répartition modale (choix du mode de transport) ;
- Création d'une structure spatiale durable par la réduction et le transfert du trafic, la gestion de la circulation apaisée et du stationnement ainsi que la concertation, coordination, coopération et les relations publiques.

Les points suivants sont traités dans le cadre de l'étude de mobilité:

- Structure et développement spatiaux ;
- Offre et demande de transport ;
- Analyse des manques et des exigences.

Une stratégie de mobilité sera mise au point à partir de ces critères.

Etude de mobilité pour la AirRegioun

La répartition modale à atteindre (entre les différents modes de transport comme la voiture, le bus, le vélo, etc.), a été abordée lors d'un premier workshop et les possibilités de transferts de circulation ont été traitées. Une analyse des forces/faiblesses de la zone de la Convention est menée sur cette base, les résultats aboutiront au développement des différentes mesures à prendre. La population est impliquée dans l'élaboration du concept de mobilité grâce à des tables rondes organisées dans le cadre d'un comité de suivi.

Arbeitsgruppe

Gewerbe - und Siedlungs- entwicklung



Diese Arbeitsgruppe setzt sich zusammen aus Vertretern der fünf Kommunen, des Ministeriums für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung, sowie der Ministerien für Wirtschaft, für Mittelstand, Tourismus und Wohnungsbau, für Wohnungswesen und des Innenministeriums.

Aufgabe der Arbeitsgruppe ist es, eine abgestimmte Gewerbe- und Siedlungsentwicklung zu fördern und dabei auch die Wechselwirkungen mit dem Thema Verkehr einzubeziehen.

Bei allen Überlegungen ist die Minimierung der insgesamt in Anspruch genommenen Fläche und des dort erzeugten Verkehrs ein besonders wichtiger Aspekt.

Die Arbeitsgruppe befasst sich zudem mit geeigneten Organisationsformen zur Entwicklung zukünftiger interkommunaler und regionaler Gewerbezonen. Der bisherige Arbeitsstand zur Zusammenarbeit bei der Ausweisung zukünftiger Gewerbezonen wurde in einem Eckpunktepapier festgehalten.

Themen und Aufgaben

Neben Anordnung und Größe von Siedlungsflächen ist die Qualität der Bebauung wichtig. Die Landschaftszersiedelung soll verringert und das Potenzial für den Öffentlichen Verkehr gestärkt werden. Dazu gehört ein vielfältiges Wohnungsangebot für unterschiedliche Bevölkerungsgruppen sowie eine angemessene städtebauliche Dichte. Gestärkt werden sollen auch städtebauliche und architektonische Qualitäten sowie Möglichkeiten zur Energieeinsparung bei Gebäuden. Nicht nur aus städtebaulicher Sicht, sondern auch unter wirtschaftlichen Aspekten wie etwa Bau, Betrieb und Auslastung von Infrastrukturen wie z. B. Straßen, Leitungsnetze oder Öffentlicher Personennahverkehr (ÖPNV) wird eine Stärkung der Innenentwicklung angestrebt.



Gewerbeentwicklung – was, wo und wie viel?

Zunächst stand in der Arbeitsgruppe das Thema Gewerbeentwicklung im Vordergrund. In einer Bestandsanalyse wurden die vorhandenen Gewerbegebiete sowie die Einschätzung der Gemeinden zu deren jeweiliger Verkehrsbindung zusammengestellt. Die Nachfrage für neu anzusiedelnde Betriebe wurde diskutiert. Festzuhalten ist, dass zwar in den vorhandenen Gewerbezonen noch eine größere Anzahl von Reserveflächen vorhanden ist, aber darüber hinaus weiterer Bedarf für sowohl zur Ansiedlung örtlicher als auch neuer Betriebe besteht. Hierbei sollen auch die Anforderungen des neuen Plan Directeur Sectoriel für Gewerbezonen (in Ausarbeitung, Landesplanung und Wirtschaftsministerium) berücksichtigt werden.

Siedlungsentwicklung – wie, wo und für wen?

Eine Bestands- und Bedarfsanalyse zu Wohnungen, Wohnraumnachfrage und Siedlungsflächen ist vorgesehen, um die künftige Siedlungsentwicklung abschätzen zu können. Aufbauend auf deren Auswertung entstehen Konzepte dazu, wo und wie die als benötigten Flächen und Wohnungen im regionalen Kontext entwickelt werden sollen. Die Siedlungsentwicklung soll dabei eng mit dem ÖPNV abgestimmt werden. Neue Wohnformen und dafür geeignete Standorte sowohl im Eigentums- als auch im Mietwohnungssektor werden für unterschiedliche Bevölkerungsgruppen vorgeschlagen. Zur Veranschaulichung der vielfältigen Möglichkeiten dienen auch gelungene Beispiele aus anderen Gemeinden.

Groupe de travail

Développement des zones d'activités et d'habitat

Ce groupe de travail est composé de représentants des cinq communes, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire, ainsi que des Ministères de l'Économie et du Commerce extérieur, des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, ainsi que du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région.

La tâche du groupe de travail est de promouvoir un développement coordonné des zones d'activités et d'habitat tout en créant des interactions avec le thème du transport. Dans toutes les réflexions qui sont menées, la minimisation de l'emprise globale exigée et du trafic engendré sur le site joue un rôle particulièrement important. Le groupe de travail se concentre également sur les formes d'organisation appropriées pour le développement de futures zones d'activités intercommunales et régionales. L'état d'avancement actuel de la collaboration pour l'identification de ces futures zones est conservé dans un document faisant état des enjeux à traiter.

Développement des zones d'activités – quoi, où et combien?

Le thème Développement industriel primait jusqu'à présent pour le groupe de travail. Dans une analyse de l'état actuel, les zones commerciales déjà existantes ainsi que leurs dessertes ont été répertoriées, selon l'estimation des concernés au sein des communes. La demande concernant l'aménagement de nouvelles zones a été discutée. Il convient de noter que les zones industrielles existantes ont encore une bonne réserve foncière disponible, mais il y a tout de même un besoin supplémentaire autant pour l'implantation d'entreprises déjà présentes que nouvelles. Dans ce cas, les exigences du nouveau Plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques» (en cours d'élaboration, aménagement du territoire et Ministère de l'économie et du commerce extérieur) seront respectées.

Thèmes et tâches à effectuer

En plus de la disposition et de la taille des surfaces bâties, la qualité des constructions est importante. L'étalement urbain doit être réduit et le potentiel de desserte en transports en commun, lui, renforcé. Cela induit une offre de logement diverse et visant différents groupes sociaux, ainsi qu'une densité urbaine adaptée. Les qualités urbaines et architecturales doivent être renforcées, ainsi que les possibilités d'économie d'énergie des bâtiments.

Un renforcement du développement interne est visé non seulement d'un point de vue urbanistique, mais aussi selon les aspects économiques comme la construction, l'activité et l'exploitation, par exemple dans le cas des routes, réseaux et transports en commun.

Développement des zones d'habitat – comment, où et pour qui?

Un inventaire et une analyse des besoins et de la demande de logements et de zones résidentielles est prévue afin d'estimer les surfaces nécessaires. Basés sur cette analyse, des concepts seront développés pour établir où et comment les surfaces et logements nécessaires seront intégrés dans un contexte régional. Le développement résidentiel devrait être coordonné étroitement avec les nécessités des transports publics. De nouvelles formes d'habitat et des sites adaptés en conséquence sont proposés pour différents groupes de population, aussi bien en accession à la propriété que dans le secteur de la location. Des exemples réussis d'autres communes serviront aussi à illustrer les différentes possibilités.

Arbeitsgruppe

Landschaft/ Tourismus



Diese Arbeitsgruppe setzt sich zusammen aus Vertretern der fünf Kommunen, des Ministeriums für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung, des Ministeriums für Tourismus sowie der Lëtzebuerger Natur- a Vulseschutzliga (LNVL).

Aufgabe der Arbeitsgruppe ist es, Ideen und Projekte für eine gemeindeübergreifende Entwicklung des (Naherholungs-) Tourismus sowie für Schutz, Aufwertung und Vernetzung von Landschaftsräumen zu entwickeln. Dabei sollen auch erfolgreiche Konzepte und Ideen vergleichbarer Regionen für den Conventionsraum angepasst werden.

Zunächst wurden die Angebote und Potenziale der einzelnen Gemeinden in Form einer Bestandsanalyse zusammengetragen. Dazu zählen bspw. gastronomische Angebote, bauhistorisch bedeutsame Gebäude und Ensembles, Freizeitangebote im Bereich Sport, Radfahren und Wandern, landschaftliche Schutzgebiete und besondere Landschaftsbilder.

Die Arbeitsgruppe Landschaft/Tourismus hat über eine Umfrage in den Gemeinden eine Vielzahl an Angeboten und Attraktionen in der AirRegioun zusammengetragen. Gemeinsam können die Kommunen ein breit gefächertes gastronomisches Angebot vom Café bis zum Sterne-Restaurant, vom Biotop bis zu großräumigen Vogelschutzgebieten und attraktiven Landschaftsräumen, von historischen Mühlen und Wassertürmen bis zu Schlössern anbieten. Viele Wander- und Radwege verknüpfen schon heute diese Sehenswürdigkeiten. Diese sollen im Rahmen der gemeinsamen Arbeit weiter verbessert und ausgebaut werden.

An folgenden Themen arbeitet die Arbeitsgruppe

- Landschaftsschutz und Biodiversität
- Radwegenetz und Naherholung
- Wegeführung der Berufs- und Freizeitnetze
- Beschilderung des Radverkehrsnetzes
- Singuläre Attraktionen
- Profilierung und Verknüpfung von Besonderheiten: Landschaft, historische Bauwerke und Einrichtungen, Gastronomie, lokale Feste und Veranstaltungen
- Entwicklung von Themenwegen

Erste Ergebnisse der Arbeitsgruppe finden sich als Informationsangebot zu Freizeit, Gastronomie und Mobilität innerhalb des neuen Internetportals der Conventionsgemeinden unter airregioun.lu.

Neues Informationsangebot im Internet

Viele Angebote finden sich schon heute im neuen gemeinsamen Internetportal auf einer interaktiven Karte, beispielsweise zu den Themen

- Natur und Landschaft
- Freizeiteinrichtungen
- Mobilität
- Touristische Angebote und Gastronomie



Groupe de travail Paysage / Tourisme

Ce groupe de travail est composé de représentants des cinq communes, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire, du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme et de la « Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga » (LNVL).

La tâche de ce groupe de travail est de développer des idées et des projets de développement intercommunal pour des offres de loisirs, ainsi que pour la protection, la valorisation et le maillage des zones de paysage. En plus de cela, des stratégies efficaces et des idées appliquées dans des régions semblables à l'espace de la Convention, seront adaptées.

Tout d'abord, la gamme et le potentiel des communes respectives ont été rassemblés sous la forme d'un inventaire. Il s'agit, par exemple, d'offres gastronomiques, de bâtiments et d'ensembles de valeur historique, d'activités de loisirs dans le secteur du sport, du cyclisme et de la randonnée, de zones de protection pittoresques et de paysages particuliers.

Ce groupe de travail a recueilli une gamme de services et d'attractions dans la AirRegioun, grâce à une enquête effectuée dans les communes. Ensemble, les communautés offrent un large éventail allant du café au restaurant étoilé, du biotope aux vastes zones de conservation des oiseaux et de paysages attrayants, de moulins et réservoirs d'eau historiques jusqu'aux châteaux. Ces sites sont à l'heure actuelle déjà reliés par de nombreux chemins de randonnée et de pistes cyclables, qui sont destinés à être améliorés et encore étendus dans le cadre du travail commun.

Le groupe travaille sur les sujets suivants :

- Protection du paysage et biodiversité ;
- Réseau de pistes cyclables et d'offres de loisirs ;
- Réseau d'itinéraires de travail et de loisirs ;
- Signalisation du réseau cyclable ;
- Attraits particuliers ;
- Profilage et combinaison de caractéristiques : paysages, monuments patrimoniaux et équipements, gastronomie, festivals et événements locaux ;
- Développement de sentiers thématiques.

Les premiers résultats du groupe de travail sont proposés au sein du nouveau portail Internet des communes de la Convention airregioun.lu sous la forme d'offres sur les loisirs, la restauration et la mobilité.

Nouvelles informations disponibles sur Internet

Aujourd'hui, de nombreuses informations se trouvent déjà sur le nouveau portail Internet, regroupées sur une carte interactive, avec, par exemple, les thèmes :

- Nature et paysage ;
- Loisirs ;
- Mobilité ;
- Tourisme et gastronomie.

Arbeitsgruppe

Formen der Zusammenarbeit

Diese Arbeitsgruppe setzt sich zusammen aus Vertretern der fünf Kommunen und des Ministeriums für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung.

Aufgabe ist es, die Zusammenarbeit in sämtlichen im Arbeitsprogramm genannten Themenfeldern zu vertiefen und dazu im Einzelnen auch neue Formen der Zusammenarbeit zu entwickeln. Diese sollen bei der Minimierung der Probleme helfen, die durch Zielkonflikte zwischen Siedlungserweiterungen, neuen Verkehrsströmen und damit verbunden Umweltbeeinträchtigungen entstehen.

Der dazu notwendig werdende Abstimmungsprozess zwischen den Gemeinden und mit den zuständigen Behörden wird durch die Arbeitsgruppe konstruktiv begleitet.

Folgende Themen werden von der Arbeitsgruppe bearbeitet

- Abstimmung der Planungen, insbesondere der PAGs (Plans d'aménagement général), Verkehrswege-, Infrastruktur- und Tourismusplanungen
- Interkommunale Planungen
- Gemeinsames Geo-Informationssystem (GIS)

Die Arbeitsgruppe bildet damit ein wichtiges Bindeglied zwischen den anderen Arbeitsgruppen und zur Öffentlichkeit.

Groupe de travail Formes de coopération

Ce groupe de travail est composé de représentants des cinq communes et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire.

Sa tâche est d'approfondir la coopération dans tous les domaines de thèmes du programme de travail et de développer aussi en détail de nouvelles formes de coopération. Cela devrait aider à minimiser les problèmes causés par les conflits entre l'expansion urbaine, les nouveaux flux de trafic et les dommages environnementaux associés.

Le processus de concertation nécessaire entre les municipalités et avec les autorités compétentes sera accompagné de manière constructive par le groupe de travail.

Les sujets suivants sont traités par le groupe de travail:

- Coordination de la planification, en particulier du PAG (Plan d'aménagement général), des routes, des infrastructures et de la planification du tourisme ;
- Planification intercommunale ;
- Système d'information géographique commun (SIG).

Le groupe de travail constitue donc un lien important entre les autres groupes de travail et avec le public.

Gemeinsames Webportal und Geo-Informationssystem

Portail Web et système d'information géographique commun

Während die Arbeitsgruppe „**Formen der Zusammenarbeit**“ die Anforderungen an ein gemeinsames geografisches Informationssystem (GIS) formulierte, entwickelte sich aus der **Arbeitsgruppe Landschaft /**

„**Tourismus**“ der Wunsch nach einer gemeinsamen Darstellung von touristischen Attraktionen, regionalen Besonderheiten und gastronomischen Angeboten in der AirRegion.

> Internet Geoinformationen der AirRegion

Aufbauend auf dem bestehenden System der Stadt Luxemburg wurden die Grundlagen für ein eigenes gemeinsames geobasiertes Webportal der AirRegion erarbeitet und erste Teilbereiche davon umgesetzt. Dieses WebGIS ermöglicht es den Benutzern, sich auf einer Karte des Conventionsraums Informationen zu Freizeitan geboten, Gastronomie und interessanten Orten anzeigen zu lassen. Ein gemeinsames Web portal bringt darüber hinaus für alle Maßnahmen innerhalb des Conventionsraums ein erhebliches Plus an rasch verfügbaren Datengrundlagen, die sich langfristig durch präzisere und detailliertere, aber auch allgemein verständlichere Planung bezahlt machen. Ein kontinuierlicher Ausbau unter airregioun.lu ist vorgesehen als Ergänzung zu bereits bestehenden Angeboten auf Landesebene.

The screenshot shows the homepage of the AirRegion website. At the top, there's a navigation bar with links like "Accueil", "La convention", "Carte interactive", "Habitat", "Tourisme", "Loisir", "Mobilité", and "À propos". Below the navigation is a large banner with a landscape image and text about the Convention area. To the right of the banner is a map with several green icons. A call-to-action button says "Découvrir notre WebGIS". Below the banner, there's a section titled "Pour une meilleure qualité de vie !*" with a photo of a road and some text. To the right of this is a "Actualités" sidebar with a "Concours de photo" section. At the bottom of the page, there are four columns: "Habitat", "Travailler", "Loisir", and "Mobilité", each with a brief description and a "Découvrir plus" link. The footer contains links for "Actualités", "Agenda", "Presser", "L'Institut", "Plan de site", "Mentions légales", and "Contact".

Alors que le groupe de travail «**Formes de coopération**» a défini les exigences d'un système d'information géographique (SIG) commun, le désir d'une représentation commune des attractions touristiques, des spécialités régionales et de l'offre culinaire dans la AirRegion se développait au sein du groupe «**Paysage et tourisme**»

> Informations géographiques sur Internet de la AirRegion
Basées sur le système existant de la Ville de Luxembourg, les données principales pour son propre géo-portail commun de la AirRegion ont été développées et certaines premières parties déjà réalisées. Ce WebSIG permet aux utilisateurs de visualiser une carte de la Convention avec des informations spatiales sur des attractions touristiques, des restaurants et des endroits remarquables.

Un portail Web commun apporte, au-delà du repérage de toutes les activités dans la zone de la Convention, un grand plus pour les bases de données facilement disponibles. Ces dernières permettent à long terme une planification plus précise et plus détaillée, mais aussi plus compréhensible. La mise à jour régulière de airregioun.lu est considérée comme un service supplémentaire par rapport aux offres déjà existantes au niveau national.

Die AirRegioun – Ausblick

La AirRegioun – Perspectives

Den Willen zur Fortsetzung der Convention bekräftigten die Bürgermeister der Gemeinden Contern, Niederanven, Sandweiler und Schuttrange sowie der Stadt Luxemburg und der Minister für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen Claude Wiseler am 5. Juli 2011 anlässlich der Werkstatt „Gemeinsame Raumentwicklung“ in Schuttrange. Diese Verlängerung der Convention konkretisiert die begonnene erfolgreiche gemeinsame Entwicklung der AirRegioun als Teil des Agglomerationsraums im Südosten der Stadt Luxemburg.

Auf den bisherigen Arbeiten in den Bereichen Gewerbe, Siedlung, Mobilität und Naherholung/Tourismus wird aufgebaut, um in Zukunft – im Einklang mit den Zielen der Landesplanung, die im Programme directeur, den Plans sectoriels und dem Integrativen Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept (IVL) festgehalten sind – Vorhaben und Projekte weiter voranzutreiben.

Les maires des municipalités de Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange ainsi que de la Ville de Luxembourg et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, réaffirment leur désir de continuer la Convention à l'atelier «Développement intercommunal» le 5 Juillet 2011 à Schuttrange. La suite de la Convention concrétisera la réussite déjà engagée du développement commun de la AirRegioun, en tant que partie intégrante de l'agglomération du sud-est de la Ville de Luxembourg.

Les travaux effectués jusqu'ici sur les domaines de l'activité, de l'urbanisation, de la mobilité et des loisirs/tourisme forment la base pour continuer à avancer, dans le futur, des plans et projets en cohérence avec les objectifs de la planification nationale, qui se trouvent dans le programme directeur, le plan sectoriel et le concept intégratif de transport et de développement spatial (IVL).

L'information et la mobilisation des habitants et des représentants po-

Dabei ist Information und Einbindung von Bürgern und politischen Vertretern von besonderer Bedeutung. Die laufenden Arbeiten an der Convention werden im gemeinsamen Internetportal unter www.airregioun.lu und über Newsletter dargestellt und regelmäßig aktualisiert werden. In Arbeitsgruppen, Workshops und öffentlichen Werkstätten werden Bürger und Politik in die Convention eingebunden.

Für die Siedlungsentwicklung werden Leitziele für die zukünftige Entwicklung und eine Bestands- und Bedarfsanalyse zu Wohnungen, Wohnraumnachfrage und Siedlungsflächen erarbeitet. Darauf aufbauend entstehen Konzepte, wo und wie die benötigten Flächen und Wohnungen im regionalen Kontext im Sinne einer nachhaltigen, flächenschonenden und auf den ÖPNV ausgerichteten Strategie entwickelt werden sollen. Die Ergebnisse der Mobilitätsstudie fließen in diese Planungen ein. In einem Eckpunktepapier zur Weiter-

entwicklung von regionalen Gewerbezonen im Conventionsraum sind erste Aussagen zur Gewerbeentwicklung im Conventionsraum formuliert worden, die weiter konkretisiert werden.

Die Vernetzung von Rad- und Wanderwegen sowie Schutz und Entwicklung wertvoller Landschaftsräume werden weiter vorangebracht. Die Zusammenarbeit der Gemeinden wird durch den Ausbau des gemeinsamen Geoinformationssystems erleichtert und gestärkt. Für die langfristige Zusammenarbeit der fünf Kommunen sollen geeignete administrative Formen gefunden werden.

Viele Themen, viele Aufgaben, viele Akteure – aber nur durch gemeinsames Handeln und mit Blick auf eine gerechte Verteilung von Nutzen und Lasten können die Gemeinden in diesem dynamischen, zentralen Agglomerationsraum rund um den Flughafen auch in Zukunft die Lebensqualität ihrer Bürger erhalten und verbessern.

litiques présentent un enjeu particulier. Les travaux réalisés pour la Convention sont présentés sur le portail Internet commun www.airregioun.lu et par le biais de bulletins d'informations, mis à jour régulièrement. Les habitants et les représentants politiques sont impliqués dans le processus de la Convention lors de groupes de travail, de workshops et d'ateliers publics.

Pour le thème de l'urbanisation, des principes directeurs pour le développement futur ainsi qu'un inventaire et une analyse des besoins et de la demande de logement et de zones résidentielles sont élaborés. Basés sur cette analyse, des concepts seront développés pour établir où et comment les surfaces et logements nécessaires seront intégrés dans un contexte régional, selon une stratégie durable, prenant en considération la réduction des superficies bâties et les orientations des plans de transports publics. Les résultats de l'étude de mobilité sont inclus dans ces planifications. Des premières déclarations concernant le dévelop-

pement économique de la zone de la Convention ont été formulées dans un document faisant état des enjeux à traiter sur ce thème.

Le réseau des pistes cyclables et des sentiers de randonnée ainsi que la protection et le développement des zones paysagères remarquables font l'objet d'un travail continu. La coopération des communes est facilitée et renforcée par le développement d'un système d'information géographique (SIG) commun. Il faut encore trouver des formes administratives adaptées à la collaboration des communes sur le long terme.

Beaucoup de questions, de nombreuses tâches, de nombreux acteurs – mais c'est seulement en agissant ensemble et en vue d'une répartition équitable des bénéfices et des charges que les municipalités pourront, à l'avenir, maintenir et améliorer la qualité de vie pour leurs habitants de cette zone d'agglomération dynamique et centrale entourant l'aéroport.

Partner der Convention AirRegioun

Partenaires de la Convention AirRegioun

Die Gemeinden der Region um den Flughafen Luxemburg haben zusammen mit dem zuständigen Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung, im Rahmen der „Convention für eine koordinierte und integrierende Entwicklung der an den Flughafen von Luxemburg angrenzenden Gemeinden“ ihre Zusammenarbeit intensiviert und gemeinsame Schritte zur Umsetzung der Convention erarbeitet.

Die Partner der Convention sind:

- Gemeinde Contern
- Gemeinde Niederanven
- Gemeinde Sandweiler
- Gemeinde Schüttringen
- Stadt Luxemburg
- Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung

Die Prozessbegleitung und Moderation der Umsetzung der Convention erfolgt durch pakora.net - Netzwerk für Stadt und Raum.

Darüber hinaus unterstützen den Prozess der Umsetzung der Convention noch weitere Personen und Institutionen wie Ministerien, Verkehrsverbund, PAG-Büros sowie in- und ausländische Experten.



Contern



Sandweiler



Niederanven



Schüttringen



Stadt Luxemburg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Ministerium für Nachhaltigkeit
und Infrastruktur

Les communes de la région entourant l'aéroport de Luxembourg ont intensifié leur collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire, dans le cadre de la «Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'Aéroport de Luxembourg» et travaillent ensemble pour établir des mesures permettant d'appliquer la Convention.

Les partenaires de la Convention sont:

- La commune de Contern;
- La commune de Niederanven;
- La commune de Sandweiler;
- La commune de Schutrange;
- La Ville de Luxembourg;
- Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire.

Pakora.net - Netzwerk für Stadt und Raum assure le soutien du processus et la modération de la mise en œuvre de la Convention.

En outre, le processus de mise en œuvre de la Convention est soutenu par d'autres personnes et institutions comme des ministères, le Verkéiersverbond, les bureaux PAG et experts nationaux et étrangers.



2011

Herausgegeben von den Partnern der Convention:

- Gemeinde Contern,
- Gemeinde Niederanven,
- Gemeinde Sandweiler,
- Gemeinde Schüttringen,
- Stadt Luxemburg
- Dem Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, Abteilung Landesplanung.

Redaktion: pakora.net - Netzwerk für Stadt und Raum
Am Stadtgarten 11
D-76137 Karlsruhe
www.pakora.net

Grafische Umsetzung und Druck: Concept Factory

2011

Publié par les partenaires de la Convention:

- La Commune de Contern;
- La Commune de Niederanven;
- La Commune de Sandweiler;
- La Commune de Schuttrange;
- La Ville de Luxembourg;
- Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département de l'aménagement du territoire.

Rédaction: pakora.net - Netzwerk für Stadt und Raum
Am Stadtgarten 11
D-76137 Karlsruhe
www.pakora.net

Réalisation graphique et impression: Concept Factory